



# DEMANDE DE VISA KENYA

Date de dernière mise à jour : 04/07/11

	<b>R ressortissants Français et Européens</b>	<b>Autres nationalités</b>
<b>Délai consulaire</b>	3 à 5 jours ouvrables 8 jours pour les groupes	
<b>Documents à fournir</b>		
<b>AFFAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- <a href="#">Bon de commande</a> VSI x2</li><li>- Passeport original valable 6 mois après le retour</li><li>- <a href="#">Formulaire</a> de demande de visa rempli, daté et signé</li><li>- 1 photo couleur non scannée</li><li>- Copie du billet d'avion A/R</li><li>- Lettre de la société française détaillée</li><li>+ Copie de la carte de séjour pour les étrangers</li></ul>	Présenter le même dossier mais en 3 exemplaires (3 photos, 3 formulaires...) <b>Attention</b> : les 3 lettres de société doivent être rédigées en anglais + 3 lettres d'invitation en anglais + 3 copies de la page avec photo du passeport + passeport original + 3 copies de la carte de séjour
<b>TOURISME</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- <a href="#">Bon de commande</a> VSI x2</li><li>- Passeport original valable 6 mois après le retour</li><li>- <a href="#">Formulaire</a> de demande de visa rempli, daté et signé</li><li>- 1 photo couleur non scannée</li><li>- Copie du billet d'avion</li><li>+ Copie de la carte de séjour pour les étrangers</li></ul>	Présenter le même dossier mais en 3 exemplaires (3 photos, 3 formulaires...) + 3 copies de la page avec photo du passeport + passeport original + 3 copies de la carte de séjour
<b>EXPATRIATION</b>	En France, faire une demande de visa de 3 mois, prolongeable au Kenya auprès du Ministère de l'Immigration sur présentation d'un justificatif motivant la demande En arrivant au Kenya : s'inscrire auprès de l'Ambassade de France pour signaler sa présence	
<b>VISA DE SERVICE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Passeport de service</li><li>- Note verbale</li><li>- <a href="#">Formulaire</a> de demande de visa</li><li>- 1 photo</li></ul>	
<b>Infos enfants</b>	Si l'enfant voyage seul ou avec un seul parent : En plus des formalités tourisme rajouter une copie du livret de famille et une autorisation de sortie du territoire par les parents Si l'enfant figure sur le passeport des parents le mentionner sur le formulaire – visa gratuit	
<b>Validité du visa</b>	Visa valable 3 mois à compter de la date de délivrance	
<b>Frais consulaires</b>		
<b>1 entrée</b>	40 €	
<b>2 entrées</b>	80 €	
<b>Prestation VSI</b>	Tarif habituel (voir BDC)	
<b>Informations complémentaires</b>	<p><u>Horaires d'ouverture du Consulat :</u> 10h à 12h pour les dépôts 15h à 16h pour les retraits Tél. : 01.56.62.25.25</p> <p>Capitale : Nairobi Langues parlées : Swahili et Anglais Monnaie locale : Shilling du Kenya (KES) 1€ = 87.92 KES</p> <p>Religion : Protestants 35% / Catholiques romains 35% / Musulmans 8% / Animistes 18%</p> <p>Téléphone depuis la France : 00 961 Décalage horaire : + 1h ou 2h</p> <p>Santé : Traitement antipaludéen et vaccination contre la fièvre jaune et la Typhoïde recommandés Eau non potable</p>	

**Vous pouvez suivre vos dossiers en cours sur notre site : [www.vsiclients.com](http://www.vsiclients.com)**

VSI sas – 19/21 avenue Joffre 93800 Epinay sur Seine – Tél. : 08.26.46.79.19 [www.vsi.1er.fr](http://www.vsi.1er.fr) – [vsi1er@wanadoo.fr](mailto:vsi1er@wanadoo.fr)

